



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Projet PAQ-4C de la FSEGS

Mécanismes d'appui à la gouvernance institutionnelle pour une meilleure employabilité

Termes de références

**Certification ISO 9001 : 2015 du service des stages
de la FSEGS**

1. Contexte de l'action	2
2. Cadrage.....	2
3. Objectifs	2
4. Résultats et livrables attendus.....	3
5. Exigences à satisfaire par l'organisme certificateur et l'équipe d'audit.....	3
6. Conditions d'exécution de la mission	3
7. Période, durée et lieu d'exécution de la mission.....	4
8. Présentation de l'offre	4
9. Mode de sélection	4
10. Conflits d'intérêt	5
11. Confidentialité.....	5

1. Contexte de l'action

Dans le cadre de l'accord de prêt n°8590-TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEGS) a bénéficié d'un fonds compétitif pour la mise en œuvre du projet PAQ-4C « Mécanismes d'appui à la gouvernance institutionnelle pour une meilleure employabilité »

La FSEGS se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission. Dans le cadre de ce projet, la FSEGS invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la Certification ISO 9001 : 2015 du service des stages de la FSEGS.

2. Cadrage

La certification selon la norme ISO 9001 est la reconnaissance par un organisme tierce partie que les exigences de la norme sont mises en œuvre au sein du service des stages. Cette certification est délivrée après un audit réalisé par un organisme de certification, qui permet d'évaluer le système de management de la qualité mis en place conformément aux exigences de la norme ISO9001 : 2015.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services offerts aux étudiants et aux entreprises, la FSEGS souhaite évaluer le système de management de la qualité (SMQ) selon les exigences de la norme ISO 9001(2015) pour le service des stages composé d'un directeur et de deux assistantes.

3. Objectifs

Le système cible doit répondre aux spécifications et exigences de la norme ISO 9001 version 2015, ce qui signifie :

- L'optimisation de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.
- La dotation d'une vision globale de ses processus évalués par des indicateurs de performance.
- L'amélioration de l'efficacité et de l'efficience du système de management.

La Certification ISO 9001 : 2015 du service des stages permet de :

- Faciliter la conformité aux exigences internationales.
- Mieux maîtriser et optimiser l'organisation interne.
- S'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue et d'efficacité.
- Mieux satisfaire les parties prenantes.
- Renforcer l'image de marque de la FSEGS et plus particulièrement du service des stages.

4. Résultats et livrables attendus

Activités	Livrables
▪ Réaliser l'audit de certification	
Revue documentaire (Etape 1)	Rapport d'audit de certification étape 1
Audit de certification (Etape 2)	Rapport d'audit de certification étape 2
Emission du certificat ISO 9001-2015	Certificat ISO 9001-2015 du service des stages de la FSEGS
▪ Réaliser l'audit de suivi n°1	Rapport d'audit de suivi n°1
▪ Réaliser l'audit de suivi n°2	Rapport d'audit de suivi n°2

5. Exigences à satisfaire par l'organisme certificateur et l'équipe d'audit

L'organisme certificateur doit satisfaire aux critères suivants :

- Etre accrédité selon la norme ISO 17021-1 (2015) par un organisme d'accréditation reconnu à l'échelle internationale.
- Avoir au moins 10 références en audit de certification ISO 9001-2015 dont au moins 3 dans le secteur de l'enseignement supérieur.
- L'équipe d'audit doit être composée par un ou plusieurs auditeurs tierce partie accrédité IRCA et ayant réalisé au minimum un audit selon la norme ISO 9001(2015) dans un établissement universitaire.

6. Conditions d'exécution de la mission

La FSEG Sfax s'engage à mettre à la disposition de l'organisme certificateur, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission.

L'organisme certificateur et l'équipe d'audit sont censés s'acquitter de leur mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. Leur responsabilité envers la FSEGS Sfax est régie par les directives de la banque mondiale.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la FSEGS. Une fois validés, tous les rapports seront remis à la FSEGS en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF) à l'adresse suivante : slim.kallel@fsegs.usf.tn. L'envoi du rapport d'audit à la FSEGS devra être effectué, dans les 7 jours qui suivent la fin de l'audit.

7. Période, durée et lieu d'exécution de la mission

La mission d'audit sera réalisée au service des stages au siège de la FSEGS sis à route de l'Aéroport km 4, Sfax. La mission se déroulera durant l'année 2021 et la date de démarrage de la mission sera fixée en concertation avec l'organisme certificateur lors de la négociation du contrat.

8. Présentation de l'offre

L'offre proposée doit être composée des éléments suivants :

A. Offre technique (OT) :

- La présentation de l'organisme certificateur
- Le certificat ou la preuve d'accréditation
- Les références en matière d'audit de certification ISO 9001-2015,
- La composition de l'équipe d'audit,
- Les CV détaillés des auditeurs précisant les références en audit de certification ISO 9001-2015

B. Offre financière (OF) :

L'offre financière doit être détaillée et doit préciser pour chaque phase le nombre d'H/J et les honoraires correspondants.

9. Mode de sélection

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques comme suit :

Critères	Notation
La présentation de l'organisme certificateur	20
Les références en matière d'audit de certification ISO 9001-2015	50
Les CV détaillés ainsi que la composition des auditeurs précisant les références en audit de certification ISO 9001-2015	30
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des organismes est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. Conflits d'intérêt

L'auditeur en conflit d'intérêt, c'est-à-dire qui aurait un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui est en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doit déclarer son conflit d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'organisme certificateur retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

A, Le

Le fournisseur
(Signature et Cachet)

A Sfax, Le 25 octobre 2021
Le Doyen de la FSEG de Sfax
Pr. Younes Boujelbene

